

minatoires seraient donc utilisées en leur faveur. Mais les exportations qui se trouveraient compromises parce que nous avons utilisé des mesures discriminatoires en faveur de la CEE sont d'une valeur impressionnante. En premier lieu, les États-Unis: \$12 milliards de dollars; vient ensuite le Japon avec environ \$800 millions de dollars; en troisième lieu, l'Amérique latine: environ \$700 millions de dollars; et tout le reste du monde, l'Asie, l'Australie, etc.: \$1.3 milliards de dollars. Ce qui signifie qu'en comparaison des \$3 milliards de dollars provenant d'exportations que nous aurions, d'une façon, encouragées par un régime spécial, nous nous trouvons avec \$14.7 milliards de dollars provenant d'exportations à des pays contre lesquels nous pratiquerions une nouvelle discrimination.

A ce sujet, il faut évidemment tenir compte du fait que ces pays, en particulier les États-Unis, seraient fort ennuyés si le Canada usait contre eux de mesures discriminatoires, mais avant de traiter de ce sujet, je vous prierais d'examiner le tableau 2, qui traite des taux de croissance. Il est vrai que les taux européens ont connu une croissance très rapide au cours de ces dernières années, mais, comme M. Rogers vous l'a fait remarquer au cours de son témoignage, en juin dernier, les prévisions concernant l'augmentation des taux entre l'Europe et le Japon, les États-Unis et les autres pays, dépendent fondamentalement, à la longue, de la croissance démographique et, en conséquence, des taux de croissance de la population active.

Le tableau 2 indique le taux de croissance de la population active dans les pays industrialisés. Tout d'abord, celui du Canada est évidemment bien supérieur à celui des autres pays, à cause de nos problèmes d'emploi ces dernières années. Si l'on ne tient pas compte du Canada, qui se trouve dans la colonne à gauche des groupes, on a, à droite, les autres et on voit qu'au cours de la dernière décennie, le taux de croissance aux États-Unis et au Japon a été considérable tandis que les taux européens le sont beaucoup moins. D'une importance particulière est le taux de croissance aux États-Unis de 1970 à 1975 et de 1975 à 1980. La prévision de base est donc que le taux de croissance européen rejoindra probablement les autres et sera dépassé par l'expansion américaine.

Le président: Monsieur Plumptre, d'où proviennent ces données? De l'OCDE?

M. Plumptre: Non, J'ai indiqué, les sources sur la page de garde et celle-ci provient d'une brochure publiée par le comité canado-américain. Certaines autres proviennent du rapport auquel vous vous reportez.

Le sénateur Grosart: Monsieur le président, je vois les autres tableaux qui sont fort intéressants et je me demande s'il serait possible de les faire mettre à jour. Je parle particulièrement du tableau 5.

M. Plumptre: Je ne suis pas en mesure de les mettre à jour, mais des fonctionnaires du ministère de l'Industrie et du Commerce comparaitront devant vous demain. Je suis certain qu'ils pourront le faire. Nous avons ici aujourd'hui M. Castonguay, représentant du ministère qui, j'en suis certain, leur fera part de cette question de sorte qu'ils pourront peut-être mettre les tableaux à jour demain.

Le président: Auriez-vous l'obligeance de vous en charger, monsieur Castonguay? Nous vous en serions très reconnaissants.

M. Castonguay: Oui.

Le sénateur Grosart: Il y a d'autres tableaux intéressants dans la brochure du comité canado-américain et si le ministère met celui-là à jour, il pourrait peut-être en faire autant pour tous les autres. Ce serait très utile.

M. Plumptre: Il y en a beaucoup.

Le sénateur Grosart: Il n'y en a pas tellement.

M. Plumptre: M. Castonguay en a pris note. Je suis heureux qu'il soit ici parce qu'il est l'auteur des deux prochains tableaux. Il suit mes cours à l'Université Carleton et il a travaillé dans ce domaine.

Les deux tableaux suivants montrent la nature de nos exportations à la C.E.E. en 1971 et ils sont intéressants. Le tableau du haut indique essentiellement que, si vous me permettez l'expression, dans une large mesure, nous fendons le bois et nous allons chercher de l'eau pour la Communauté. C'est ce que l'on constate d'après les principales exportations énumérées au tableau 3(a) tandis que le tableau 3(b) montre bien le très petit nombre et la quantité minime de produits fabriqués exportés en Europe. On en revient là à des points qui nous ont déjà été expliqués par d'autres témoins. Les produits que nous fabriquons sont dans une large mesure conformes aux normes nord-américaines et ils conviennent à un marché nord-américain. Ils ne pénètrent pas facilement sur un autre genre de marché, comme celui de l'Europe, même sur le marché britannique où, dans beaucoup de cas, nous jouissons de tarifs préférentiels.

Cela m'amène au tableau 4 qui indique, une fois de plus, que les Britanniques eux-mêmes importent surtout des produits bruts et des denrées alimentaires du Canada. Dans beaucoup de cas, ils seront assujettis à de nouveaux tarifs à partir de cette année. Nos exportations de produits fabriqués en Grande-Bretagne ne sont pas très spectaculaires même si la plupart d'entre elles y pénètrent aux termes d'accords prévoyant des tarifs préférentiels.

Si vous consultez le tableau 5, vous pourrez voir dans quels cas je me sers de ces tableaux et photographies assez remarquables tirés du rapport canado-américain. L'important ici, une fois qu'on a vu le bond extraordinaire réalisé dans le domaine de l'industrie de l'automobile, qui figure au tableau du haut, le tableau A, si l'on fait abstraction du rendement de cette industrie, on voit au tableau B que les fabriques, exception faite des fabricants d'automobiles, réalisent environ 25 p. 100 de ce total et si vous reprenez le tableau du haut, vous voyez que cela représente environ 17 p. 100 du total général qui, comme l'indiquait le tableau précédent, le tableau 1, atteignait 14.7. Donc, seulement un cinquième de 14.7 va aux États-Unis sous forme de produits fabriqués.

Je veux aussi vous rappeler la grande variété, non seulement des produits fabriqués vendus aux États-Unis et qui proviennent d'usines du centre du Canada, du Québec et de l'Ontario, mais aussi des produits que nous exportons aux États-Unis depuis tout le Canada. On exporte des bâtonnets de poisson de la Nouvelle-Écosse et du bois de coupe de la Colombie-Britannique. Nos exportations aux États-Unis sont très variées tant sur le